

Le Parlement wallon défend les siens face à Nethys

■ Les 5 députés wallons attaqués par Nethys sont au tribunal ce mardi. Ils ont reçu le soutien du Parlement wallon.

Lundi matin, les députés wallons se sont réunis en séance plénière d'urgence afin de voter une résolution de soutien aux cinq députés cités en justice par la société Nethys. Il est, notamment, reproché à Olga Zrihen (PS) Stéphane Hazée (Ecolo), Patrick Prévot (PS), Dimitri Fourny (CDH) et Jean-Luc Crucke (MR), actifs au sein de la commission Nethys/Publifin, une atteinte à la présomption d'innocence. Nethys réclame 50 000 euros de dédommagement à titre provisionnel. Les cinq députés se rendront ce matin au tribunal civil de première instance de Namur pour une première audience.

La résolution votée lundi matin par l'ensemble des députés présents est en fait une intervention volontaire du Parlement dans son en-

semble qui, par le biais de cette procédure, s'associe à ses cinq collègues. Le Parlement est ainsi solidaire de la citation déposée à leur rencontre. *"A travers nos cinq députés, c'est en réalité notre Parlement qui est attaqué"*, a précisé André Antoine (CDH), le président de l'assemblée et cosignataire de la proposition de résolution.

Le PS et le MR peuvent mettre fin à la procédure

Par ailleurs, on apprenait lundi après-midi que le groupe CDH du conseil provincial liégeois avait demandé à la majorité composée du PS et du MR – et qui est à ce titre majoritaire dans les instances de Publifin et de Nethys – de se réunir dans les plus brefs délais pour mettre fin à cette action. *"La majorité a les moyens d'interrompre cette procédure judiciaire visant à intimider des représentants des citoyens. Le CDH ne peut imaginer une seule seconde que le PS et le MR adopteront une attitude différente de celle de leurs représentants au parlement wallon"*, expliquait, lundi, le CDH liégeois.

S.Ta.